

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur de produit utilisé sur l'étiquette: **Fini à plancher lustré d'aspect mouillé premium diamond**

Autre identificateur: **STP96044 / STP960418**

Utilisation recommandée et restrictions sur l'utilisation chimique: Uniquement pour usage professionnel.

Manufacturier/Fournisseur: Staples the Office Superstore, LLC.
500 Staples Dr.
Framingham, MA 01702

URGENCE 24 HEURES Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (international)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance chimique:

Dommages / irritation des yeux 2B

Éléments d'étiquetage:

Avertissement: Attention

Déclaration(s) de dangers

H320 Provoque une irritation des yeux

Déclaration(s) de préventions

P264 Se laver les zones exposées soigneusement après manipulation.
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale

Pictogramme (s) de danger

Autres dangers non classifiés: Aucun connu

Toxicité aiguë inconnue: 0%

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique, nom commun et synonyme:	CAS #	Concentration %
Acrylic Polymers	Proprietary	10-30
Diethylene Glycol Ethyl Ether	111-90-0	1-5

Tris(2-Butoxyethyl) Phosphate	78-51-3	1-5
Acrylic Terpolymer	Proprietary	1-5
Zinc compounds	Proprietary	0.5-1.5
Ethene, homopolymer, oxidized, potassium salt	68441-73-6	0.1-1
Alcohols, C12-15, Ethoxylated	68131-39-5	0.1-1

**** Si le nom chimique / CAS # est «propriétaire» et / ou l' % de poids est représenté comme un éventail, cette information avait été retenu comme un secret commercial.**

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Description des premiers soins:

En cas d'ingestions: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles, de contacts la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées, continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.

La plupart des symptômes et effets, aigus et différés: Provoque une irritation des yeux

Autres soins médicaux éventuels et traitements particuliers nécessaires: Traiter les symptômes

SECTION 5 – MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction: Utiliser des moyens d'éteindre le feu dépendamment des conditions et circonstances locales et environnantes.

Moyens d'extinction inappropriés: Non déterminé

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Non connu

Classification d'inflammabilité: Non inflammable

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone, oxydes de phosphore et autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:

Équipement de protection pour les pompiers: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Procédures de lutte contre l'incendie: Écarter les conteneurs de la zone d'incendie si cela est sécuritaire de le faire. Refroidir les récipients fermés exposés au feu en pulvérisant de l'eau sur ceux-ci. Ne pas laisser d'écoulements provenant de la source de l'incendie allés dans les égouts ou dans les cours d'eau. Retenir plutôt l'eau avec une digue.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Toutes les personnes directement impliquées dans le nettoyage du déversement doivent porter un équipement de protection de produits chimiques appropriés. Éloigner les personnes de l'endroit du déversement ou de la fuite et ceux dans le sens du vent aussi. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin des opérations de nettoyage. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Imbiber d'un matériau absorbant inerte. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales appropriées.

Les procédures d'intervention dans les cas d'un déversement spécial: Dans le cas d'un accident de transport, contacter Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International). Si une fuite ou un déversement dans l'environnement subvient aux États-Unis au-delà de la quantité à déclarer dans le EPA, il faut aviser immédiatement le centre national d'urgence aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802).

SECTION 7 – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Précautions à prendre pour la manutention: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Utiliser un équipement de protection recommandée dans la section 8. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs et aérosols. Se laver le visage, les mains et toute la peau exposée, après manipulation.

Exigences d'entreposage: Conserver le récipient bien fermé et entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles: Agents oxydants. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou produits nettoyeurs.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limite d'exposition:					
		ACGIH TLV		OSHA PEL	
Nom chimique	CAS #	TWA	STEL	PEL	STEL
Acrylic Polymers	Proprietary				
Diethylene Glycol Ethyl Ether	111-90-0				
Tris(2-Butoxyethyl) Phosphate	78-51-3				
Acrylic Terpolymer	Proprietary				
Zinc compounds	Proprietary				
Ethene, homopolymer, oxidized, potassium	68441-73-6	10 mg/m ³			
Alcohols, C12-15, Ethoxylated	68131-39-5				

Contrôle de l'exposition:

Mesure de ventilation et d'ingénierie: Non obligatoire lors d'une utilisation normale. Pour les installations de production, utiliser seulement dans des zones bien aérées. Appliquer les mesures techniques requises pour être conforme à la limite d'exposition en milieu de travail. Dans la mesure du possible, recourir à une ventilation par aspiration à la source et à une bonne extraction d'air en général. Si la ventilation est insuffisante, porter un équipement respiratoire adéquat.

Protection respiratoire: Non obligatoire lors d'une utilisation normale. Si la concentration dans l'air est au-dessus de la limite d'exposition admissible ou en cas d'irritation, utiliser des respirateurs approuvés par la NIOSH. Les

respirateurs devraient être sélectionnés selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à l'OSHA (29 CFR 1910.134). Consulter des spécialistes en matière de protection respiratoire.

Protection de la peau: Non obligatoire lors d'une utilisation normale. En cas de contact prolongé avec la peau, des gants protecteurs pourraient être requis. La pertinence pour un secteur de travail particulier spécifique devrait être discutée avec les producteurs des régimes de protection.

Protection du visage des yeux: Porter des lunettes / un masque de protection. Porter des lunettes de protection étanches selon le cas; Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Autre équipement de protection: Veiller à ce que des bassins oculaires et des douches de sécurité soient proches des postes de travail. Autre équipement peut être requis selon les normes de travail.

Considérations générales d'hygiène: Ne pas respirer les vapeurs ou un brouillard vaporisé. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Laver soigneusement les zones exposées après manipulation du produit. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Traiter conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et sécuritaire.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence:	Liquide blanc opaque
Odeur:	Polymère
Seuil de l'odeur:	Aucune information pertinente disponible
pH:	8-9
Point de congélation/fusion:	Aucune information pertinente disponible
Point d'ébullition:	Aucune information pertinente disponible
Point d'éclair:	Aucun à l'ébullition
Point d'éclair (Méthode):	Aucune information pertinente disponible
Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1):	Comme l'eau
Inflammabilité (solide, gaz):	Non inflammable
LIE (% par vol.):	Non inflammable
LSE (% par vol.):	Non inflammable
Pression de vapeur :	Aucune information pertinente disponible
Densité de vapeur:	Aucune information pertinente disponible
Densité relative:	1.035
Solubilité dans l'eau:	Complète
Autres solubilités:	Aucune information pertinente disponible
Coefficient de partage:	Aucune information pertinente disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune information pertinente disponible
Température de décomposition:	Aucune information pertinente disponible
Viscosité:	Similaire à l'eau
Composé organique volatile (%COV):	Aucune information pertinente disponible
Autres commentaires chimiques/physiques :	Aucune information pertinente disponible

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Pas normalement réactif

Stabilité chimique: Stable

Possibilité de réactions dangereuses: Pas de polymérisation dangereuse

Conditions à éviter: Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter tout contact avec des matières incompatibles.

Matières incompatibles: Fluor, agents oxydants ou réducteurs, bases, métaux, trioxyde de soufre, le pentoxyde de phosphore

Produits de décomposition dangereux: Aucun connu. Reportez-vous à «Produits de combustion dangereux» dans la Section 5

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies de pénétration:

Voie de pénétration par inhalation: Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards

Voie de pénétration par la peau/les yeux: Éviter le contact avec les yeux

Voie de pénétration par ingestion: Ne pas goûter ou avaler

Effets potentiels sur la santé:

Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë):

Symptômes: S'il vous plaît voir la section 4 de cette feuille SDS pour des symptômes.

Effets chroniques potentiels sur la santé:

Mutagénicité: Ne devrait pas être mutagène chez les humains

Cancérogénicité: Aucune information pertinente disponible

Effets sur la reproduction: Aucune information pertinente disponible

Sensibilisation à la matière: Aucune information pertinente disponible.

Effets sur les organes cibles spécifiques: Pas de données disponibles pour indiquer que le produit ou des composants auront des effets spécifiques sur les organes cibles

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Problèmes de peau préexistants ou des yeux

Toxique données toxicologiques:

Voir le tableau suivant pour les données de toxicité aiguë pour chacun des ingrédients.

Nom chimique	CAS #	LD ₅₀	LD ₅₀	LC ₅₀
		(Orale, rat)	(Dermique, lapin)	(4hres, Inhal., rat)
Acrylic Polymers	Proprietary	>5000 mg/kg	>5000 mg/kg	
Diethylene Glycol Ethyl Ether	111-90-0	7500 mg/kg	>5240 mg/kg	
Tris(2-Butoxyethyl) Phosphate	78-51-3	1150 mg/kg	>5000 mg/kg	>5 mg/L
Acrylic Terpolymer	Proprietary	43750 mg/kg		
Zinc compounds	Proprietary			
Ethene, homopolymer, oxidized, potassium salt	68441-73-6			
Alcohols, C12-15, Ethoxylated	68131-39-5	2000 mg/kg		

*Toutes les cellules vides aucune information applicable disponible

Autres dangers toxicologiques importants: Aucun rapporté.

SECTION 12 – RENSEIGNEMENT ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité: Aucune information pertinente de disponible

Persistence et dégradabilité: Aucune information pertinente de disponible

Potentiel de bioaccumulation: Aucune information pertinente de disponible.

Mobilité dans le sol: Aucune information pertinente de disponible.

Autres effets environnementaux négatifs: Aucune information pertinente de disponible

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA DISPOSITION

Manutention pour la disposition: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. Les conteneurs vides retiennent des résidus (liquide et / ou de vapeur) et peuvent être dangereux.

Méthodes de disposition: Disposer conformément aux règlements applicables fédéraux, étatiques, provinciales et locales. Contactez votre agence environnementale local, provincial, de l'état et fédérale pour les règles spécifiques.

RCRA: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il peut faire parti des critères de déchets dangereux conformément au RCRA, Title 40 CFR 261. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de déterminer l'identification appropriée des déchets et la méthode d'élimination. Pour l'élimination des matières résiduelles ou inutilisées, vérifier avec les agences environnementales locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14 – RENSEIGNEMENT SUR LE TRANSPORT

Notes spéciales pour le transport:	Protéger contre le gel
T.O.G. Classification:	Non réglementé
D.O.T. Classification:	Non réglementé

SECTION 15 – RENSEIGNEMENT RÉGLEMENTAIRE

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'inventaire.

Loi sur la protection de l'environnement (LCPE) canadienne: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la *Domestic Substance List* (DSL).

SECTION 16 – RENSEIGNEMENT ADDITIONNEL

Légende:

ACGIH: La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

CAS: Service des résumés analytiques de chimie

CERCLA: En vertu de la loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement de 1980

CFR: Code des règlements fédéraux

CSA: l'Association canadienne de normalisation

DOT: Ministère des Transports

ECOTOX: Base de données des États-Unis EPA écotoxicologue

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

EPA: Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement

HSDB: Banque de données sur les substances dangereuses

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

IUCLID: Base de données internationale sur les informations chimiques

LC: Concentration de létale

DL: Dose de létale

NIOSH: Institut national de sécurité et santé au travail

NTP: Programme de toxicologie national.

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique

OSHA: Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail

PEL: La limite légale d'exposition admissible

RCRA: Loi sur la conservation et la récupération des ressources

RTECS: Registre des effets toxiques des substances chimiques
SARA: Modification et ré autorisation du Fonds spécial pour l'environnement
SDS: Fiches signalétiques de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme
TOG: Loi et règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada
TLV: Valeur limite d'exposition
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'identification de matières dangereuses utilisées au travail

Préparé par : Staples the Office Superstore, LLC.

AVIS AUX LECTEURS

Les informations pour cette fiche de sécurité ont été obtenues de sources considérées techniquement précises et fiables. Alors que tous les efforts ont été faits pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Puisque les conditions d'utilisation du produit sont hors du contrôle de ce fournisseur, il est supposé que les utilisateurs de ce matériel ont été entièrement formés en conséquence aux exigences obligatoires du SGH. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects qui pourraient résulter de l'utilisation ou la confiance des informations contenues dans ce formulaire.

FIN DU DOCUMENT